

Construction d'une chaufferie bois pour la piscine intercommunale

Contexte et objectifs

Dans le prolongement de son engagement volontariste en faveur de la transition énergétique et écologique (PCET volontaire, Expérimentation TEPOS, Labellisation TEPCV), alors qu'elle élabore son nouveau PCAET, la Communauté de communes a achevé fin 2022 la construction d'une chaufferie à plaquettes forestières pour sa piscine intercommunale située à Valdahon.

Datant des années 1970, réhabilité une première fois en 2010, cet équipement sportif est inscrit dans le schéma de services à la population de la CCPHD. Chaque année, la piscine accueille des scolaires, des militaires du camp de Valdahon et des particuliers, soit 65 000 entrées par an. Des panneaux solaires sur le toit fournissaient déjà une partie de l'eau chaude sanitaire, mais les bassins et locaux étaient encore chauffés au fioul (consommation moyenne de 90 000 litres/an).

En 2017, la CCPHD a fait le choix d'abandonner le fioul au profit d'un approvisionnement en bois local. Initialement le projet devait être couplé avec un réseau de chaleur communal qui n'a finalement pas vu le jour. Le chantier a été réalisé en même temps que de nouveaux travaux de rénovation de la piscine.



Valdahon

CC DES PORTES DU HAUT-DOUBS

Résultats et perspectives

Le projet a permis le remplacement des 2 chaudières fioul de 350 kW chacune par 2 chaudières de même puissance à plaquettes forestières qui fonctionnent en alternance et sont alimentées par 2 silos enterrés de 60m³ chacun.

L'installation de la chaufferie a été achevée en décembre 2022 et elle est en fonctionnement depuis cette date.

Le projet contribue à la constitution d'un réseau local de chaufferies bois qui permettront à terme la création d'une plateforme intercommunale de bois déchiqueté.



Construction d'une chaufferie bois pour la piscine intercommunale

Les étapes de la mise en place

ETAPE 1 : Diagnostic thermique des installations et étude de la faisabilité d'un chauffage au bois pour la piscine

L'étude a conclu à la pertinence d'une chaufferie bois au niveau énergétique et économique.

ETAPE 2 : Sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre

L'équipe retenue (Planair-Fracotec-ArchiPointTech-FDI) est formée par : un bureau d'étude thermique, un économiste, un architecte et un bureau d'étude structure. Chacun a amené ses compétences spécifiques au projet. Coût Ingénierie : 56 000 €HT.

ETAPE 3 : Etude de propagation des panaches de fumées

pour évaluer les nuisances et l'impact sanitaire potentiel sur les populations environnantes. L'étude conclut que la composition des fumées émises sera inférieure aux valeurs sanitaires de référence, et les simulations de propagation des fumées n'ont pas mises en évidence de phénomène de concentration. L'étude a été réalisée par ATMO BFC dans le cadre convention globale de partenariat avec la CCPHD.

ETAPE 4 : Sélection de l'équipe en charge des travaux

L'équipe retenue est composée de : Dromard, Forien, SFCA, Bonnevaux, Guyons-Villemagne et EIMI. Coût Travaux : 538 800 €HT

ETAPE 5 : Recherche de subventions

L'opération a bénéficié de 80 % de subventions cumulées de la part de l'Etat, la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département du Doubs et le Syndicat d'énergies du Doubs.

ETAPE 6 : Réalisation des travaux et mise en service

Les travaux ont été réalisés en 2022 et la nouvelle chaufferie est en fonctionnement depuis. Une fresque pédagogique expliquant son fonctionnement a été créée sur une des façades de l'équipement.

i Pour en savoir plus :

Contact : Alain MOUROT, Responsable des services techniques

a.mourot@portes-haut-doubs.fr - 03 81 65 15 15 - www.portes-haut-doubs.com

